

Rappel de la genèse du processus et état d'avancement du projet d'élaboration d'un code pastoral pour la Tunisie : Principales étapes

Dr. Ali Nefzaoui
a.nefzaoui@cgiar.org



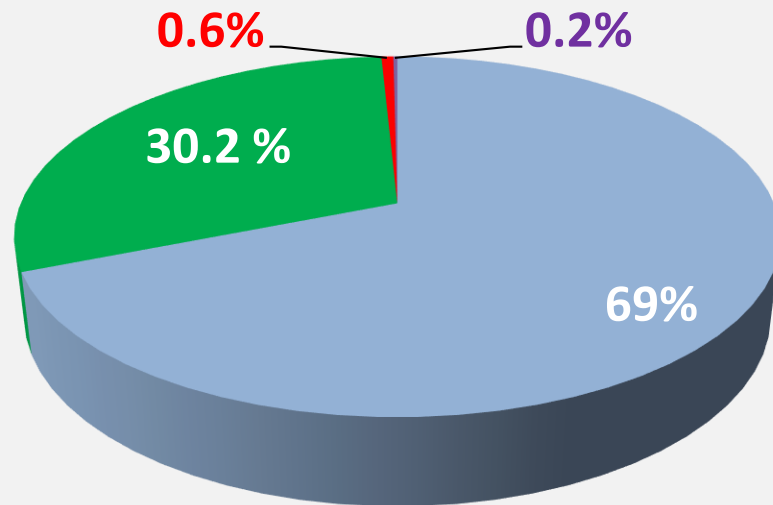
DE QUOI NOUS PARLONS?

Importance des parcours

Statut foncier	Superficie et pourcentage			Mode de gestion	
	Catégorie	Ha	%	Parcours Aménagés	Parcours non Aménagés
Parcours Collectifs	Soumis au Régime forestier	600000	11	Conseils de Gestion suivant les plans de gestion sous la supervision des Services Forestiers	Conseils de Gestion sous la supervision des Services Forestiers
	Non Soumis au Régime forestier	2086000	36	Conseils de Gestion et les Groupements de Développement Agricole (GDA)	Conseils de Gestion
Parcours Domaniaux		114000	2	Domaine de l'Etat et le Secteur Public (OEP, DGF...)	
Parcours Privés		1200000	21	OEP et ODESYPANO	
Parcours Forestiers y compris les PPS		1300000	22	DGF	
Nappes Alfatières		452000	8	DGF	
Total		5752000	100		

Importance économique des parcours en 2012

(Croitoru et Daly, Banque Mondiale 2015)



- Régulation
- Approvisionnement
- Conservation biodiversité
- Culturels

**coût de
dégradation et de
défrichement des
parcours**



73 Million de DT/ an

**Valeur économique des services fournis
par les parcours : 724 Million de DT/ an**

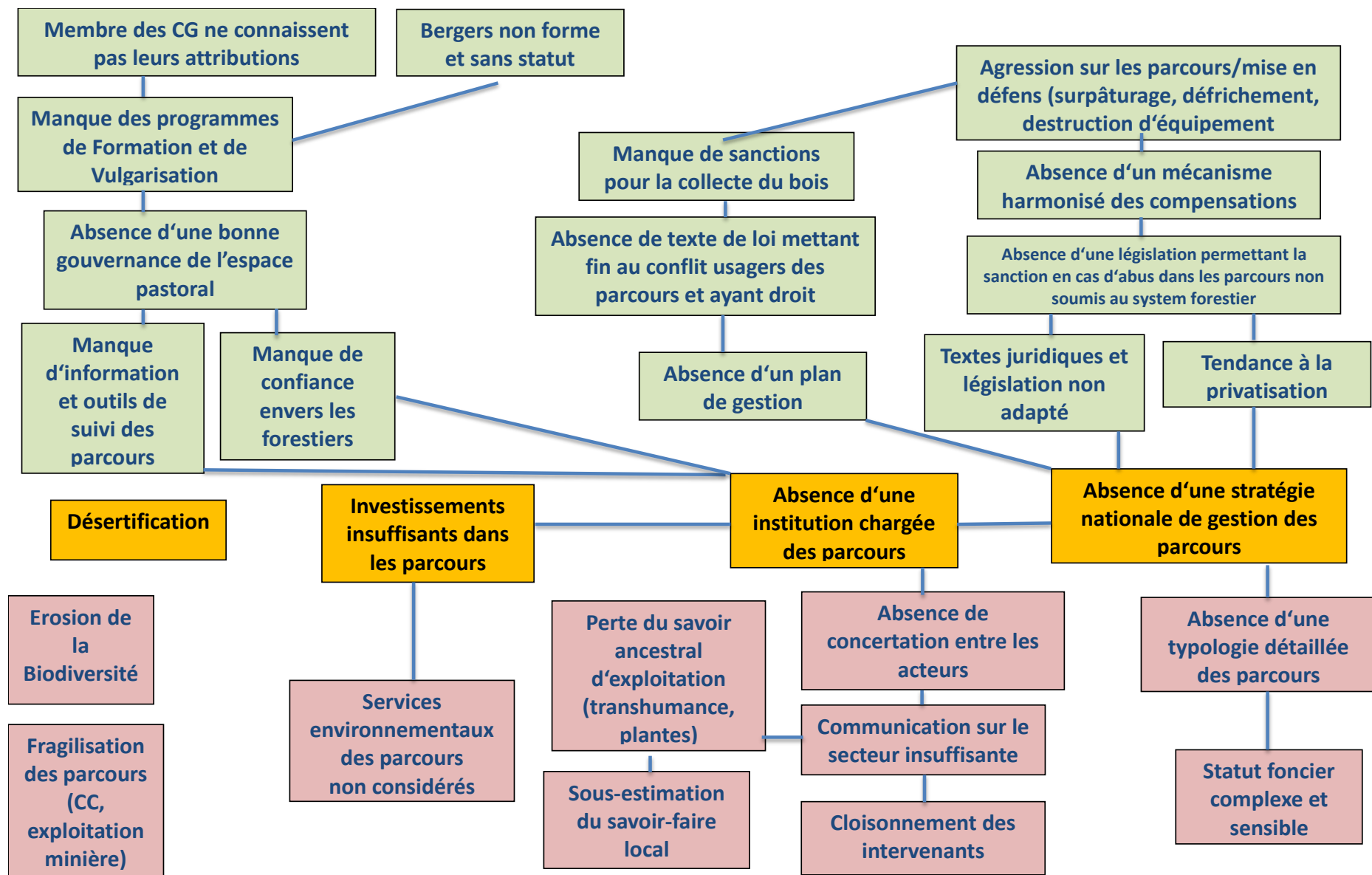
Quelques repaires

1. 16 Juin, 2015: Première réunion de sensibilisation à la DGF
2. 3-4 Décembre 2015: Atelier de lancement du projet
3. 22-23 Mai 2017: Atelier “revue de la législation actuelle” etc...

ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET

(DECEMBRE 2015)

1. Diagnostic
2. Analyse des acteurs
3. Qu'est ce que nous voulons? Et de quoi avons-nous besoin?



Etape 1 : Analyse des problèmes des parcours collectifs et privés en Tunisie

Etendre l'expérience des écoles de terrain (Rangeland Management School) pour les usagers et les membres des Conseils de Gestion

Renforcement des capacités des structures responsables et des usagers

Mise en place d'une gouvernance locale (démocratie/transparence)

Mise en place d'un système de Suivi-Evaluation

Adopter une approche partenariale entre les différents acteurs

Structurer le métier de berger

Promulguer des textes éclaircissant les droits de propriétés et d'usage

Elaboration d'un plan de gestion participatif

Instaurer des mesures pratiques encourageant et développant la vie communautaire et donnant valeur aux biens communs

Instaurer un mécanisme de compensation unique pour les différents types de parcours avec prise en compte du contexte bioclimatique

Promulguer des textes juridiques mettant fin aux agressions envers les parcours

Révision des textes juridiques et réglementaires

Conserver l'aspect collectif (communautaire) des

Renforcer le programme de lutte contre la Désertification

Mettre en place un système de production des semences pastorales

Elaborer un inventaire des espèces animales et végétales de la zone pastorale

Organiser l'exploitation de l'espace pastoral

Mobiliser les ressources financières nécessaires (internes et externes)

Inclure la valeur économiques des biens et services environnementaux et le coût de dégradation dans le calcul de la rentabilité

Identifier les indicateurs de mesure des services environnementaux

Créer une institution autonome pour la gestion des parcours

Elaborer un programme de formation basé sur le savoir-faire ancestral

Compiler le savoir-faire local

Elaborer une stratégie nationale pour la gestion des parcours

Elaborer une stratégie de communication sur le secteur

Organiser des ateliers de travail rassemblant tous les intervenants sur les parcours

Elaborer des cartes détaillées des parcours (Décrivant les statuts fonciers)

Etape 2 : Analyse SEPO

Les principaux acteurs

NIVEAU 1	NIVEAU 2
- DIRECTION GENERALE DES FORETS (DGF) - COMMISSARIAT REGIONALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOL (CRDA) - OFFICE D'ELEVAGE ET DU PATURAGE (OEP) - DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES LEGISLATIVES ET FONCIERS (DGALF) - CONSELS DE GESTION (CG) - MINISTERE DE L'INTERIEUR : GOUVERNEUR - GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT AGRICOL (GDA) - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DVPT.DURABLE MEDD	- OFFICE DES TERRES DOMANIALES (OTD) - INSTITUTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AGRICOLES (IRESA) - DIRECTION GENERALE DE PRODUCTION AGRICOLE (DGPA) - DIRECTION GENERALE DE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT ET DES O.P (DGFIOP) - TRIBUNAL IMMOBILIERE (TI)

Les principaux acteurs

Acteur	Attentes	Intérêt
DGF	Plan d'aménagement élaboré et mis en œuvre (terres soumis au régime forestier)	Gestion durable de parcours
OEP	Appui et assistance au développement de parcours privés	Assurer de ressources fourragères
Gouverneur	Développement rural inclusif	Paix sociale
MEDD	Lutte contre la désertification	Amélioration des services écosystémiques
GDA	- Statut juridique adéquat au GDA - Environnement institutionnel et juridique favorable - Renforcement de capacités	-Meilleure valorisation -Assurer les services agricoles -Meilleure gestion de points d'eau
OTD	Implication dans la gestion des parcours domaniaux	Valorisation des parcours domaniaux
DGFIOP	Mécanisme de gestion rationnel des parcours (Financement, investissement et implémentation)	Meilleur investissement dans les parcours

Les principaux acteurs

Acteur	Attentes	Intérêt
DGPA	- Production secteur des parcours - Référentiel technique adéquat	- Réduire la facture de l'alimentation animale - Réduction de la fluctuation des effectifs du cheptel dans les parcours
IRESA	- Meilleure précision des besoins - Application des résultats - Implication dans l'élaboration de la stratégie	- Soutien de la recherche appliquée
DG Affaires Juridiques et foncières	- Textes réglementaires adéquat	- Réduction du nombre de difficultés immobilières et foncières
DGS Vet	Partenariat et usagers déterminés	Réduction des risques et impacts des maladies

Brainstorming « Pour un nouveau cadre institutionnel et juridique pour la gestion durable des parcours »

1. Qu'est-ce que nous voulons ?

- Une structure nationale de gestion de parcours
- Meilleur engagement des usagers
- Intégrer le développement durable de parcours dans le cadre du développement intégré du territoire

2. De quoi avons-nous besoin ?

- Un cadre institutionnel et juridique adéquat
- Ressources financière permettant un développement inclusif
- Renforcement de capacités humaines

ATELIER DE MAI 2017

1. Aspects juridiques:

- Quels textes sont concernés de la mise à jour?
- Pourquoi ces textes doivent être mis à jour?
- Elaborer des propositions pour des nouvelles formulations des textes

2. Cartographie des acteurs et modalités de synergies

- la matrice d'analyse des acteurs (identification, rôles et domaines d'intérêt, types d'appui attendu)
- le diagramme d'importance et d'influence des différents acteurs

3. Aspects financiers et économiques

- Les incitations financières existantes pour la conservation et la gestion durable des parcours
- Les incitations financières pour le changement des usages des terres de parcours (plantation d'oliviers, élevage)
- Les autres incitations pour le changement des usages des terres de parcours (droits de propriété)
- Qu'est ce qui doit changer?

Aspects juridiques

Echelle temps	Evolution du cadre juridique (parcours)
1871	Première réglementation forestière
1904	Décret relatif à l'organisation du pacage dans les nappes alfatières
1920	Décret portant sur l'organisation du pacage dans les sous-bois et les forêts
1964	Lois relatives au statut particulier des terres collectives
1966	Promulgation du premier code forestier
1974	Lois réglementant la soumission des parcours collectifs et domaniaux au régime forestier
1983	Lois portant sur la protection des terres agricoles
1988	Refonte du code forestier
	Lois portant modification des lois relatives aux terres collectives

Les blocages juridiques et institutionnels

1. Absence d'institution spécifique pour la gestion des parcours
2. Le code forestier ne couvre qu'environ 33 % des terres de parcours
3. Blocage au niveau des conseils de tutelle locaux et régionaux ainsi que les autres conseils de gestion
4. Non application des procès-verbaux d'aménagement élaborés par les services de la DGF
5. Le découpage administratif ne coïncide pas avec les limites territoriales des conseils de gestion d'où l'émergence de conflits de compétences
6. Non réglementation d'autres activités dans les espaces pastoraux

Propositions concrètes

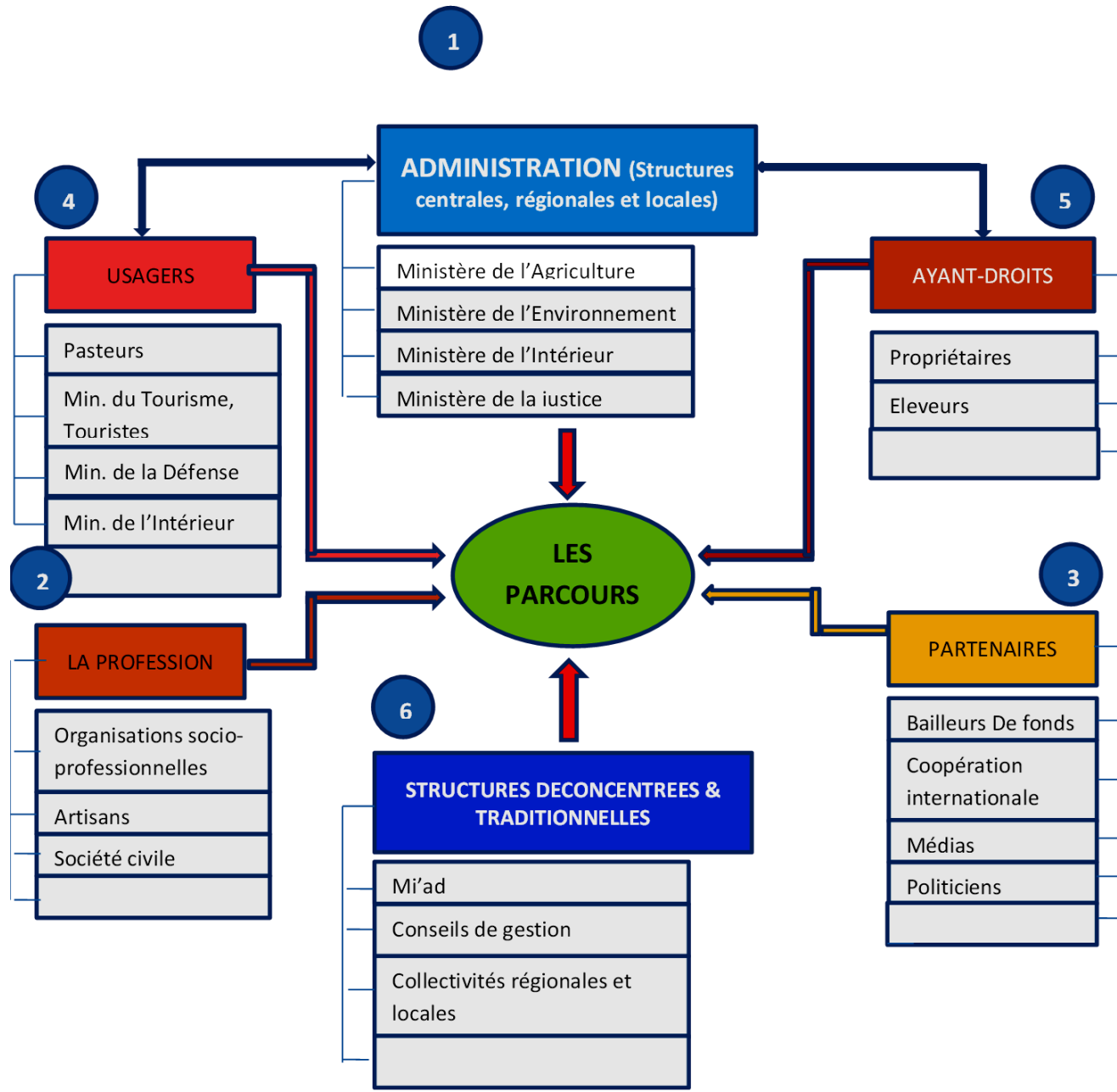
1. Sur le plan institutionnel

- Revoir le statut des conseils de gestion et des conseils de tutelles locaux et régionaux afin de les doter des outils nécessaires pour gérer les terrains de parcours sous tutelle
- Créer un organisme doté de la personnalité civile et l'autonomie financière, en charge de l'organisation de la gestion des parcours collectifs

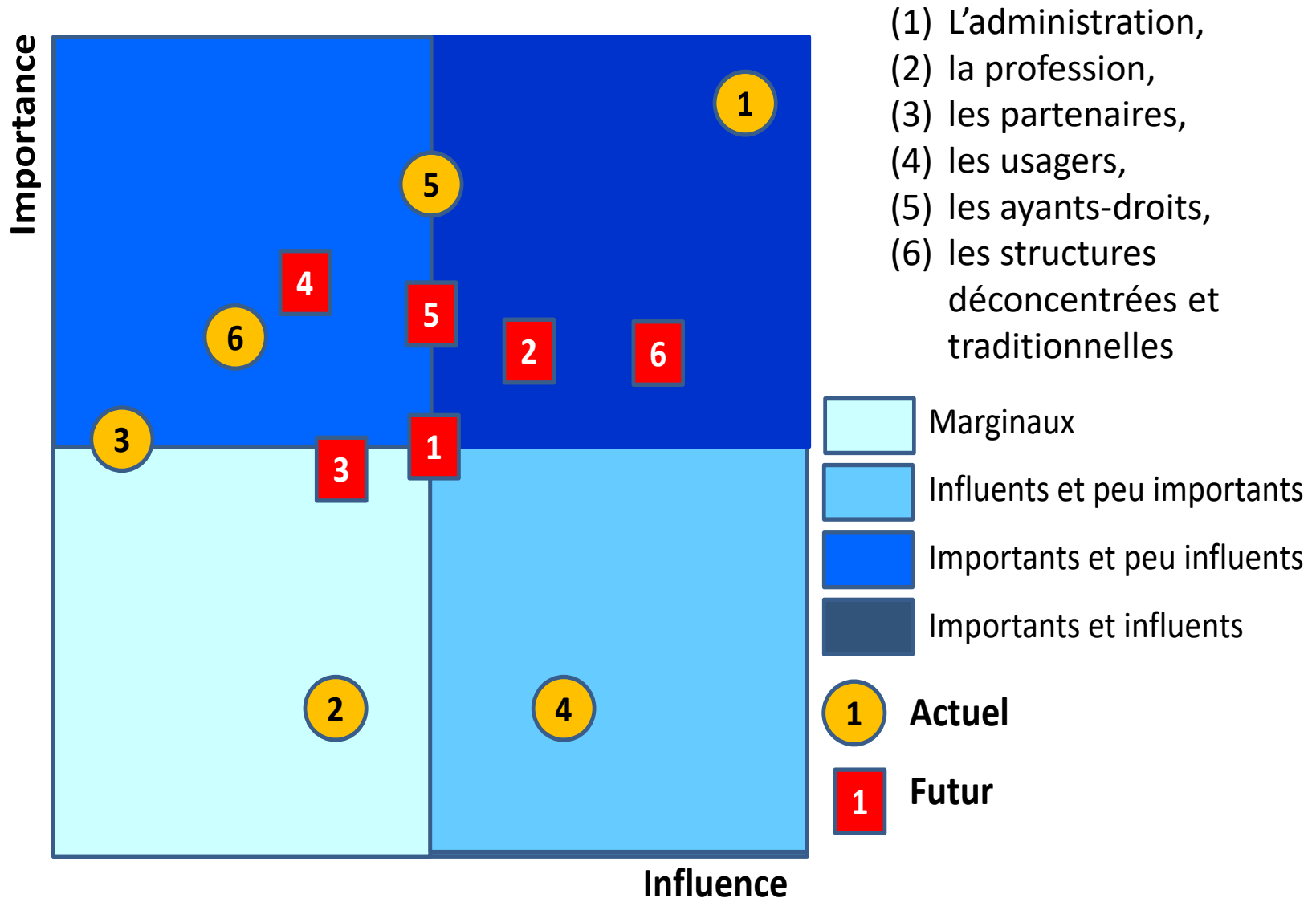
2. Sur le plan juridique :

- Harmoniser les textes juridiques en vigueur
- Prévoir une législation pastorale spécifique aux parcours collectifs!

Cartographie des acteurs et modalités de synergies



Cartographie des acteurs et modalités de synergies



Aspects financiers et économiques

Cadre pour les opportunités d'investissement	Sources de financement
1. Amélioration de l'élevage 2. Investissements dans l'augmentation de la production fourragère 3. Réduction de la dégradation, lutte contre l'ensablement 4. Investissement dans la réduction des émissions de CO2 5. Tourisme / artisanat 6. Plantes médicinales, apiculture 7. Energie renouvelable (Panneaux solaires / énergie éolienne)	1. Budget de l'Etat 2. Mécanismes de financement internationaux 3. Partenariat Public Privé 4. Privé

Gestion intégrée des Paysages (PGIP) dans les Régions les Moins Développées en Tunisie

Composantes / activités	Financement estimé du Projet (US\$ million)
Composante 1. Fondements pour la gestion durable des ressources agricoles	14
<i>CP1.1. Gestion de l'information et création de connaissance</i>	8
Système d'information des forêts, et parcours	6
Plans de co-gestion intégrée des forêts et des parcours	2
<i>CP1.2. Planification du développement territorial</i>	3,5
Finalisation des PDIP des 10 UP sélectionnées	0.5
Identification des nouvelle UP et développement de leurs PDIP	1
Insertion du développement des alliances productives et des chaînes de valeur	2
<i>CP1.3. Renforcement des cadres juridiques et institutionnels</i>	2,5
Renforcer le cadre juridique	0,5
Renforcer le cadre institutionnel du MARHP	1
Promouvoir l'innovation grâce à la recherche et développement	1
Composant 2: Favoriser des investissements régionaux durables	80
<i>CP2.1. Pratiques agricoles intelligentes et durables</i>	56
<i>CP2.2. Investissements complémentaires pour les infrastructures locales</i>	7
<i>CP2.3. Favoriser la croissance économique</i>	17
Composante 3: Gestion du Projet	6
Total des Coûts du Projet	100

Prochaines étapes

1. Ajustement du projet suite aux travaux de cet atelier
2. Réunions régionales pour présenter et discuter le code
3. Ajustement du projet en tenant compte des recommandations des régions
4. Traduction du code en Arabe
5. Validation de la version « Arabe » par les différents partenaires
6. En fonction des moyens disponibles, conduire une étude sur le montage institutionnel
7. Soumission du projet institutionnel à tous les partenaires pour discussion et ajustement
8. Etc